

Réf: Dossier N° 086023

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISION POINTUE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin non loin du garage Albayane, Lot 1534, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION POINTUE »

Objet : Digitalisation de supports de formation
Production audiovisuelle Design architectural 3D
Graphisme Infographie

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin non loin du garage Albayane, Lot 1534, Ilot 20

Dirigeant(s) : M ADOU KISSI GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02702 du 06/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13850/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

